

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications Adrar
NIF : 000216001808337

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°31/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHATS/2025 (RELANCE)

Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale N°22/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2025 relative à la « **Conclusion d'un contrat à commandes relatif aux Travaux d'entretien, maintenance et installation de postes transformateurs & réseaux électriques MT/BT à travers les sites AT rattachés à la DOT Adrar** », que cette dernière a été déclarée infructueuse.

De ce fait, cet avis de consultation nationale est relancé sous le numéro **31/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2025**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La présente consultation est ouverte aux entreprises de droit algérien qualifiées dans le domaine ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet.

Les entreprises soumissionnaires doivent justifier leurs qualifications dans le domaine par la présentation d'agrément spéciaux délivrés par SONELGAS ou tout organisme reconnu.

Les entreprises intéressées par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom, accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications Adrar
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Adresse : Cité administrative TILILANE - route nationale N°06 REGGANE - Adrar

Contre le versement d'un montant de **deux mille dinars algériens (2000,00 DA)** non remboursable. Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 250 – Adrar, représentant les frais de documentation et de reprographie, par versement au compte bancaire :

Compte en dinar N° **001002500300000135** clé 43.

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique, et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation, ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- **Le dossier administratif** comprend un (01) **original (format papier)**
- **L'offre technique** comprend un (01) **original (format papier)**
- **L'offre financière** comprend un (01) **original (format papier)**

Les trois 03 enveloppes seront insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

Avis de consultation nationale
N°31/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHATS/2025 (Relance)
Conclusion d'un contrat à commandes relatif aux Travaux d'entretien de postes transformateurs électriques HTA à travers les centres des télécommunications d'Algérie Télécom rattachés à la DOT Adrar
Adresse : Cité administrative route nationale de Reggane N°06 - Adrar
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications Adrar
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : Cité administrative route nationale N°06 Reggane - Adrar

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans le site web: www.safqatic.dz

La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions sont conviées à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.